

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 30 juin 2026

Le 30 juin 2026, à 20 heures 30, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué le 24 juin 2026, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes Val 81, sous la présidence de Madame VIGROUX Myriam, Présidente.

Membres présents :

M. VIGROUX Didier, Mme GAUSSERAND Dominique, Mme VIGROUX Myriam, M. GAVALDA Guy, Mme BAYSSE Nicole, M. MIOT Bernard, M. ALMAYRAC Jean-Jacques, M. ASSIÉ Jérémy, Mme FABRE Delphine, M. PUEL Sébastien, M. ALBAR Eric, M. COUGOUREUX Rolland, Mme DELPERIE Laurence, M. ARMAND Franck, Mme GOMEZ Ghislaine, Mme GUIBELIN Aude, Mme CHAZOTTES Fabienne, M. ROUDIER Didier, M. LAGALY Jean-Philippe, M. SOULAGES Jérôme, M. MÉLÉSI Olivier, Mme MARIETTA Clémence, M. PYRONNET Jean Marie, M. CRAYSSAC Claude, Mme FRÉDÉRIC Sophia, Mme CLOUP Valérie, M. FARENC Théo, Mme PELLESCI Emmanuelle, Mme FRAYSSINET Emilie.

Membres représentés :

Mme GRANDET Manon (pouvoir à M. LAGALY Jean-Philippe), M. HEINISCH-FOUQUES Patrice (pouvoir à M. CRAYSSAC Claude).

Membres excusés :

M. NÈGRE Daniel, M. LEBAS Brice, Mme BARBANCE Ghislaine.

Secrétaire de séance :

Mme CLOUP Valérie.

DELIBERATION N° 2026/42

Compte rendu des décisions prises par la Présidente dans le cadre de sa délégation conformément à l'article L.5211-10 du CGCT

Membres en exercice	34
Quorum	18
Membres présents	29
Membres représentés	2
Membres avec voix délibérative	31

Par délibération n° 2026/23 en date du 28 avril 2026, le Conseil communautaire a attribué des délégations à la Présidente.

Dans le cadre des délégations qui lui ont été attribuées, la Présidente a signé, les devis suivants :

Fournisseur	Objet	Montant
Centrale d'achat du SMICA	Acquisition d'un ordinateur portable	1 229 € HT (1 474,80 € TTC)
ELECTRO DEPOT	Acquisition de 2 mobiles	317,98 € HT (317,98 € TTC)
Compagnie AspiRêves	Représentation du spectacle MINUS le 18/12/2026	500 € HT (TVA non applicable)
C3RB	Formation aux agents du service culturel au nouveau portail du site internet de la médiathèque	500 € HT (600 € TTC)
CHAI SOPHIE NSE NATUROPATHE MAR BORDANOVA	3 animations pour la fête de la science 2026	300 € HT 150 € HT 200 € HT

Le Conseil communautaire prend acte des décisions prises par la Présidente.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Présidente,
Myriam VIGROUX.



La Secrétaire de séance,
Valérie CLOUP.



Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le 06/07/2026
ID : 081-248100497-20260630-2026DEL42-DE